

Téléconférence sur les  
résultats du T4 2025 et  
sur l'orientation financière  
pour 2026

5 février 2026

**Bell**

# Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur l'orientation (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé sur actions ordinaires) et les perspectives pour 2026 de BCE; les priorités de répartition du capital de BCE, dont le ratio de levier financier net de BCE attendu pour 2026 et d'ici la fin de 2027, le levier financier net cible prévu dans la politique de BCE qui devrait être atteint d'ici 2030 et la fourchette cible de la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires prévue à long terme de BCE; l'objectif de BCE de créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires; le plan stratégique sur trois ans de BCE visant à générer une croissance durable grâce à la fibre, au sans-fil, aux solutions propulsées par l'IA et aux médias numériques; le nombre cible d'emplacements avec accès au réseau de fibre de Ziplly Fiber qui devrait être atteint d'ici 2028; le nombre éventuel total d'emplacements connectés à la fibre par Ziplly Fiber et Network FiberCo combinées qui pourrait être atteint à long terme; l'accélération prévue de l'expansion de la zone de couverture de la fibre de Ziplly Fiber en 2026; les produits des activités ordinaires et la croissance du BAIIA ajusté de Bell Média prévus pour 2026; l'objectif de BCE de réaliser des économies de coûts de 1,5 milliard \$ d'ici 2028; les dépenses d'investissement prévues de BCE pour 2026; le TCAC des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives de BCE prévu pour la période de 2025 à 2028; la croissance des flux de trésorerie disponibles de BCE prévue pour 2026; le montant prévu de l'impôt à payer en trésorerie au T1 2026 sur la cession de la participation de BCE dans Maple Leaf Sports and Entertainment Ltd. (MLSE); l'accent mis par BCE sur l'optimisation du bilan, tout en préservant une marge de manœuvre financière afin de financer les priorités stratégiques; le fait que BCE s'attend à ce que ses cibles financières pour 2026 la placent en bonne position pour réaliser ses ambitions pour 2028; les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à*, *aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter à l'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE daté du 5 février 2026, déposé auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [sec.gov](http://sec.gov)), et également disponible sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le communiqué de presse de BCE daté du 5 février 2026 disponible sur le site Web de BCE. Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes au 5 février 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

# Réalisation de nos priorités stratégiques pour 2025

## Être axé sur le client

- Amélioration du taux de désabonnement des services postpayés<sup>1)</sup> pour un troisième trimestre d'affilée (17 pb a/a au T4)
- Forfaits sans fil différenciés, dont les tarifs sont établis selon la catégorie de service, le contenu et le mode de financement des combinés
- Expansion du service mobile sans nom aux supermarchés Maxi du Québec
- Nouvel assistant vocal virtuel pour Bell, Virgin Plus et Lucky Mobile
- Plus faible proportion des plaintes à la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST) parmi les trois principales entreprises de télécommunications nationales<sup>2)</sup>

## Offrir les meilleurs réseaux de fibre et sans fil

- Élan des services sans fil : amélioration de la trajectoire des produits d'exploitation tirés des services, diminution du taux de désabonnement, part importante des ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles liée à la marque de premier ordre de Bell
- Stratégie axée sur la fibre aux États-Unis : clôture de l'acquisition de Zply Fiber et établissement du partenariat stratégique Network FiberCo, ayant mené à la création d'un fournisseur de réseau de fibre optique à large bande nord-américain de premier plan
- La fibre optique continue de générer une croissance, avec 200 000 ajouts nets d'abonnés des services de détail
- Total des produits tirés des services Internet en hausse de 8 % a/a
- Maintien du rythme en matière d'intensité des produits grâce à la croissance des abonnements au contenu
- Télé sans récepteur : service complet de Télé Fibe sur les appareils que les clients possèdent déjà
- Les réseaux pure fibre et sans fil 5G de Bell ont été nommés les plus rapides au Canada<sup>3)</sup>

<sup>1)</sup> Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'entend des annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles.

<sup>2)</sup> Rapport annuel 2024-2025 de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST).

<sup>3)</sup> Selon Ookla. D'après les données de Speedtest Intelligence® d'Ookla®, deuxième semestre de 2025. Tous droits réservés.

# Réalisation de nos priorités stratégiques pour 2025 (suite)

**Être la référence en matière de solutions d'IA pour les entreprises**

- **Essor de Bell Marchés Affaires : produits et BAIIA ajusté relativement stables a/a en 2025**
- **Croissance des produits liés aux solutions propulsées par l'IA<sup>1)</sup> de 60 % a/a**
- **Vecteurs de croissance substantielle : Ateko, Bell Cyber, Réseau d'IA tissé de Bell**
  - Ateko : devenir le chef de file de l'intégration de services de plateformes d'automatisation de l'IA
  - Bell Cyber : rassembler toutes les capacités de Bell en matière de cybersécurité sous une seule marque de confiance
  - Réseau d'IA tissé de Bell : seule plateforme complète d'IA souveraine personnalisée et plus important projet de calcul pour l'IA au Canada
- **Acquisition de SDK Tek afin de renforcer les capacités d'IA en matière de données**

**Devenir un leader sur contenu et des médias numériques**

- **Augmentation de 6 % des produits tirés du contenu numérique<sup>2)</sup> en 2025, qui représentent maintenant 44 % des produits de Bell Média**
- **Clientèle d'abonnés de Crave atteignant 4,6 millions en 2025, en hausse de 26 %**
- **Forfaits de diffusion en continu de Bell regroupant Crave, Netflix et Disney+ qui connaissent un excellent départ, ce qui renforce l'approche globale et unifiée de Bell (One Bell) pour Bell Média et les services aux consommateurs**
- **Actualisation de la plateforme Crave : accroissement de 30 % du portefeuille de contenu, intégration de la programmation en direct de CTV et de Noovo, de nouvelles, d'événements sportifs d'envergure et de divertissement, et enrichissement de la collection d'émissions jeunesse**
- **Grand succès à l'échelle mondiale pour Rivalité passionnée, une série originale de Crave**

<sup>1)</sup> Les produits liés aux solutions propulsées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

<sup>2)</sup> Les produits liés aux services numériques comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

**Bell réalise ses priorités stratégiques et ses objectifs financiers, tout en se positionnant pour assurer une croissance durable dans l'ensemble de ses principales unités d'affaires**



# Priorités ciblées de répartition du capital

1

## Optimiser le bilan

- **Accélération du désendettement**
  - Ratio de levier financier net <sup>1)</sup> de 3,5 fois à la fin de 2027
  - Cible d'environ 3,0 fois d'ici 2030
  - Ventes d'actifs secondaires
- **Optimisation du coût du capital**
  - Tirer parti de partenariats stratégiques

2

## Mettre en œuvre les priorités stratégiques

- Être axé sur le client
- Offrir les meilleurs réseaux de fibre et sans fil
- Être la référence en matière de solutions d'IA pour les entreprises
- Devenir un leader sur contenu et des médias numériques

3

## Redistribuer du capital aux actionnaires

- **Dividendes durables**
  - 1,75 \$ / action ordinaire
  - Politique de distribution de dividendes<sup>2)</sup> de 40 % à 55 % des FTD
- **Rendement total pour les actionnaires**

<sup>1)</sup> Le ratio de levier financier net est une mesure de la gestion du capital.. Se reporter à la section *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

<sup>2)</sup> Le ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Ratios non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

# Progression vers l'atteinte des objectifs présentés à la Journée des investisseurs

---

**Abonnements aux produits de la marque Bell**



**Taux de désabonnement des services sans fil postpayés**



**Intensité des produits**



**Part de marché des services Internet par fibre**



**Revenus tirés des solutions propulsées par l'IA**



**Abonnés de Crave**



**Expansion du réseau de fibre aux États-Unis**



Priorité au plan stratégique sur trois ans axé sur une croissance durable au moyen de la fibre optique, du sans-fil, de solutions d'entreprise propulsées par l'IA et des médias numériques

# Résultats financiers et d'exploitation

# Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T4 25	A/A	2025	A/A
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>6 404</b>	<b>(0,3) %</b>	<b>24 468</b>	<b>0,2 %</b>
Tirés des services	5 439	2,9 %	21 207	0,6 %
Tirés des produits	965	(15,0) %	3 261	(2,2) %
<b>BAlIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>2 664</b>	<b>2,3 %</b>	<b>10 658</b>	<b>0,7 %</b>
Marge <sup>2)</sup>	41,6 %	1,0 pt	43,6 %	0,2 pt
<b>Bénéfice net</b>	<b>632</b>	<b>25,1 %</b>	<b>6 514</b>	<b>n.s.</b>
<b>BPA établi selon les normes</b>	<b>0,64 \$</b>	<b>25,5 %</b>	<b>6,79 \$</b>	<b>n.s.</b>
<b>BPA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>0,69 \$</b>	<b>(12,7) %</b>	<b>2,80 \$</b>	<b>(7,9) %</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 317</b>	<b>(36,8) %</b>	<b>3 700</b>	<b>5,1 %</b>
Intensité du capital <sup>3)</sup>	20,6 %	(5,6) pt	15,1 %	0,9 pt
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 561</b>	<b>(16,8) %</b>	<b>6 993</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles (FTD)<sup>1)</sup></b>	<b>225</b>	<b>(74,3) %</b>	<b>3 178</b>	<b>10,0 %</b>
<b>FTD après les paiements au titre des obligations locatives<sup>1)</sup></b>	<b>(23)</b>	<b>n.s.</b>	<b>2 051</b>	<b>17,5 %</b>

- **Croissance de 0,6 % des produits tirés des services en 2025**
- **Hausse de 0,7 % du BAlIA ajusté consolidé en 2025**
  - Marge du BAlIA ajusté annuelle de 43,6 %, en hausse de 20 pb a/a, la plus élevée en 30 ans
- **Marge du BAlIA ajusté du secteur Bell SCT Canada de 45,6 %, en hausse de 10 pb**
- **Produits et BAlIA ajusté de Bell Marchés Affaires relativement stables a/a en 2025**
- **Produits positifs et croissance du BAlIA ajusté enregistrés par Bell Média pour l'E2025**
- **BPA ajusté supérieur de 2,80 \$ aux prévisions pour 2025**
- **Intensité du capital de 15,1 % conforme aux prévisions**
- **FTD de 3 178 millions \$, en hausse de 10,0 % en 2025**
- **Croissance de 17,5 % des FTD après les paiements au titre des obligations locatives**

<sup>1)</sup> Le BAlIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles (FTD) et les FTD après les paiements au titre des obligations locatives sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter aux sections *Total des mesures sectorielles*, *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

<sup>2)</sup> La marge du BAlIA ajusté se définit comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

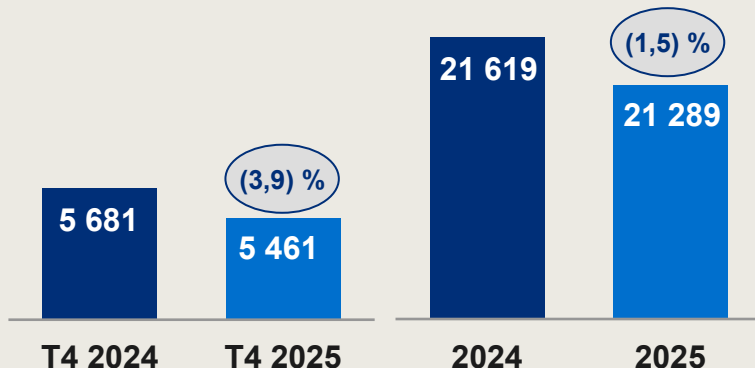
<sup>3)</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

Réalisation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2025

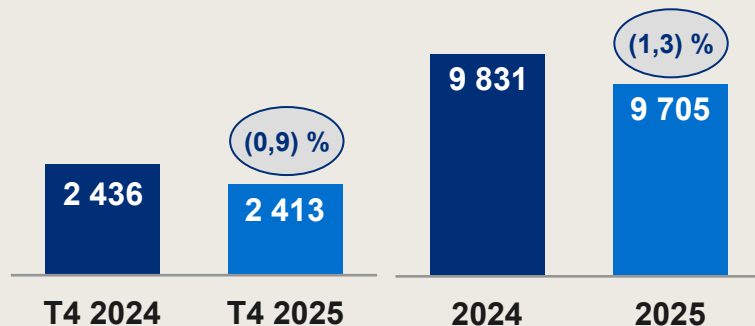


# Bell Services de communications et de technologies – Canada

## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAIIA ajusté (en millions \$)



<sup>1)</sup> Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Au T3 2025, le secteur Bell SCT Canada a réduit sa clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés de 51 541 et de 7 867, respectivement, à la suite de l'examen d'un compte d'abonné du secteur public visant à éliminer les abonnés sans utilisation. Au T4 2024, nous avons retiré 124 216 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell de notre clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles du secteur Bell SCT Canada au 31 décembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services à cette date. Au T3 2024, nous avons retiré 77 971 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Virgin Plus de notre clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell SCT Canada au 30 septembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services à cette date.

## Faits saillants opérationnels du T4

- **56 124 ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles**
  - Ajouts nets importants pour la marque principale de Bell
- **Taux de désabonnement des services postpayés de 1,49 %, en baisse de 17 pb a/a**
  - 3<sup>e</sup> trimestre d'affilée d'amélioration a/a
- **Baisse de 0,8 % du RMU<sup>(1)</sup> par rapport à une baisse de 2,7 % au T4 2024**
  - Amélioration considérable du taux de la baisse a/a
- **Ajouts nets de 43 060 abonnés des services Internet FTTH de détail**
  - Ajouts nets de 12 073 abonnés des services Internet de détail au total

## Résultats financiers du T4

- **Hausse des produits tirés des services Internet de 1,9 % a/a**
- **Produits tirés des solutions propulsées par l'IA en hausse de 31 %, grâce à la croissance d'Ateko et de Bell Cyber**
- **Baisse de 0,2 % des produits d'exploitation tirés des services sans fil par rapport à une baisse de 0,4 % au T3 2025 et de 1,5 % au T4 2024**
- **Produits d'exploitation tirés des produits en baisse de 15,0 %, ou 170 millions \$ a/a**
  - En raison d'une transition, au T4, vers des transactions liées aux abonnés des services sans fil et du moment de certaines transactions d'entreprise dans les services sur fil
- **Marge du BAIIA ajusté de 44,2 %, ce qui représente une hausse de 130 pb favorisée par une réduction de 6,1 % des coûts d'exploitation**

**Efforts soutenus en matière d'acquisition d'abonnés et accent continu sur l'efficacité opérationnelle**



# Bell Services de communications et de technologies – É.-U.

**T4  
2025**

## Résultats financiers

Produits des activités ordinaires (en millions \$)	232
BAIIA ajusté (en millions \$)	100
Marge	43,1 %

## Données sur les abonnés

Ajouts nets d'abonnés aux services Internet FTTP de détail (en milliers)	6,1
Abonnés aux services Internet FTTP de détail (en milliers) <sup>1)</sup>	384

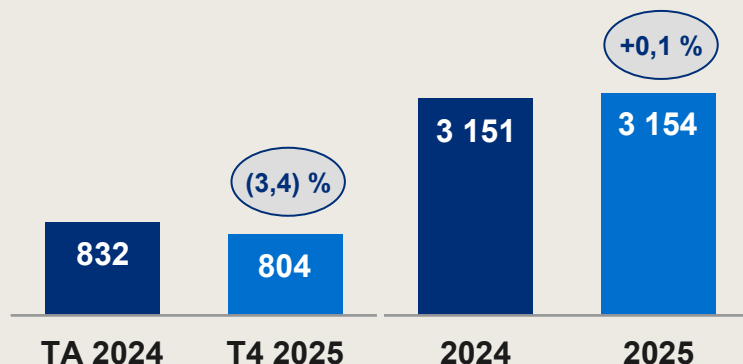
<sup>1)</sup> Au T4 2025, à la suite d'un examen exhaustif des comptes d'abonnés de Ziplly Fiber après son acquisition le 1<sup>er</sup> août 2025, nous avons réduit notre clientèle d'abonnés des services Internet FTTP de détail de 10 955 abonnés afin de respecter la méthodologie utilisée par Bell pour calculer les désactivations d'abonnés.

- **Résultats financiers conformes aux prévisions**
- **Croissance des produits des activités ordinaires alimentée par l'élan de la fibre optique**
  - Croissance des produits tirés des services Internet dans les deux chiffres grâce à l'expansion continue de la zone de couverture du réseau de fibre et aux taux de pénétration élevés
- **Forte croissance du BAIIA ajusté se traduisant par une marge à 43,1 %**
- **Total d'environ 3 millions d'emplacements avec accès à la fibre optique prévus d'ici 2028**
  - Le partenariat avec Investissements PSP en vue de la création de Network FiberCo donnera accès à 8 millions d'emplacements (2029+)

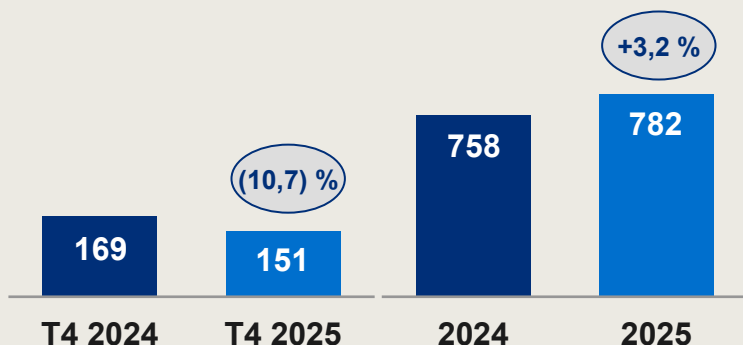
**Expansion accélérée du plan de déploiement de Ziplly Fiber en 2026**



## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAIIA ajusté (en millions \$)



<sup>1)</sup> Les produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique s'entendent des produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles et les applications sur les téléviseurs connectés.

## Faits saillants opérationnels du T4

- **4,6 millions d'abonnés de Crave, soit une hausse de 26 % a/a**
  - Hausse de 65 % des abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs grâce à l'immense popularité et au succès mondial de la série Rivalité passionnée
  - Plus de 50 % des 100 émissions les plus regardées sur Crave durant les Fêtes étaient canadiennes
- **Produits tirés du contenu numérique représentant 46 % des produits, en hausse de 3 pts a/a**

## Résultats financiers du T4

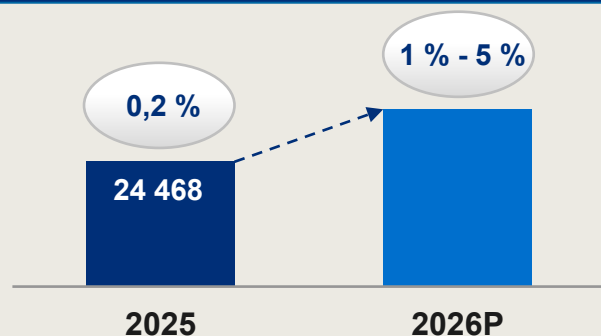
- **Produits tirés de la publicité en baisse de 11,1 % par suite du recul a/a de la demande de services de publicité traditionnelle et de la cession de stations de radio**
  - Produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique<sup>1)</sup> en hausse de 6 % a/a
- **Produits tirés des frais d'abonnement en hausse de 1,5 % grâce à la croissance soutenue de Crave et des services de diffusion en continu directement aux consommateurs de contenu sportif**
- **BAIIA ajusté en baisse de 10,7 % a/a**
  - Coûts d'exploitation en baisse de 1,5 % en raison du recul a/a des coûts liés au contenu et des économies découlant de gains d'efficacité

**Bell Média a enregistré une croissance positive des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté pour l'exercice 2025**

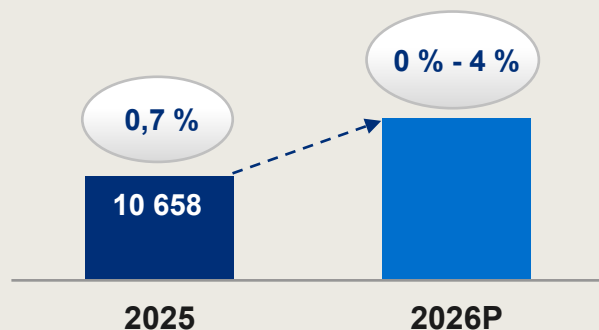
# Perspectives financières pour 2026

# Perspectives sur les produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté

## Produits des activités ordinaires de BCE (en millions \$)



## BAIIA ajusté de BCE (en millions \$)

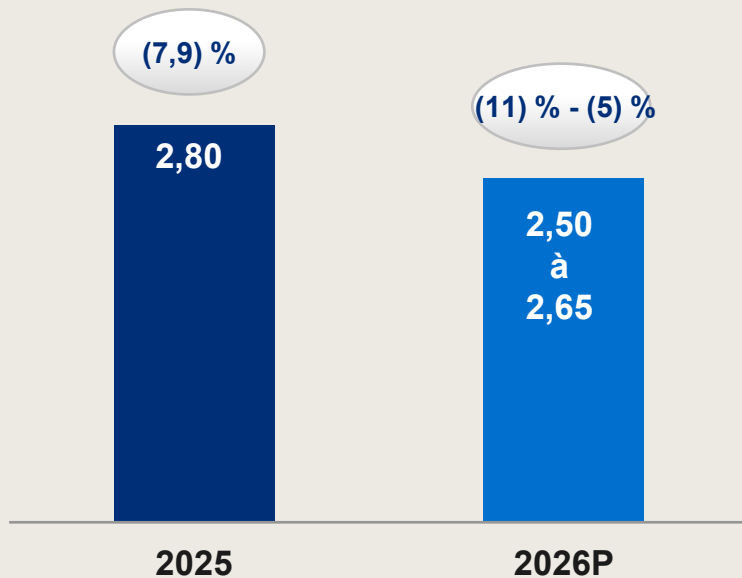


- **Bell SCT Canada soutenue par l'amélioration des services sans fil et la croissance des solutions propulsées par l'IA**
  - Amélioration de la trajectoire des produits tirés des services sans fil et hausse des produits d'exploitation tirés des produits sans fil a/a
  - Accent soutenu sur les abonnés des services Internet et de téléphonie mobile à valeur plus élevée et hausse de l'intensité des produits
  - Accélération des vecteurs de croissance de l'entreprise : Ateko, Bell Cyber et Réseau d'IA tissé de Bell
- **Forte contribution de Bell SCT É.-U. par l'intermédiaire de Ziplly Fiber**
  - 7 mois d'apport additionnel en 2026
  - Expansion accélérée du plan de déploiement de Ziplly Fiber en vue de favoriser une hausse des ajouts d'abonnés des services Internet a/a
- **Croissance positive des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté de Bell Média prévue en 2026**
  - Croissance continue de Crave et des services de diffusion en continu directement aux consommateurs de contenu sportif
  - Croissance de la publicité numérique
  - Avantage tiré de la Coupe du monde 2026 de la FIFA
- **Économies de coûts découlant des initiatives de transformation et autres gains d'efficacité aidant à atténuer le déclin des services traditionnels**
  - En voie de réaliser des économies de coûts de 1,5 milliard \$ d'ici 2028

Fourchettes de croissance cibles pour 2026 alignées sur les perspectives financières sur trois ans présentées à l'occasion de la Journée des investisseurs 2025 de BCE

# Perspectives pour le BPA ajusté

## BPA ajusté (en \$)



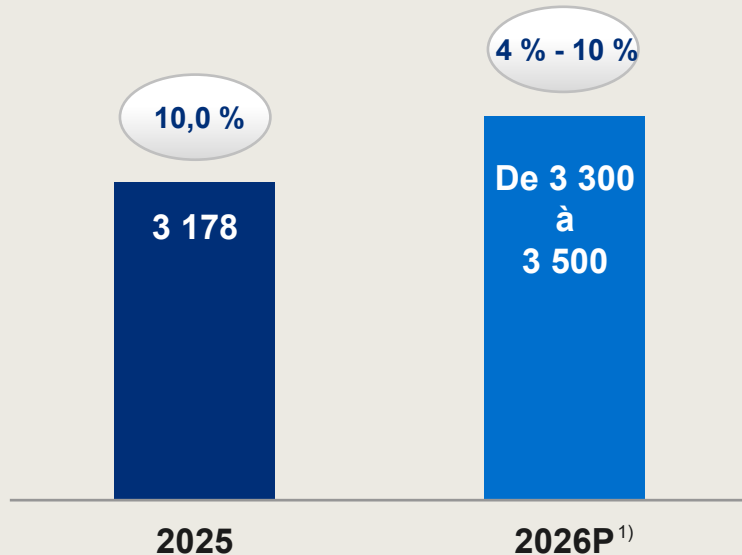
<sup>1)</sup> Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

- Croissance du BAIIA ajusté et hausse du rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi atténuant le recul a/a du bénéfice net ajusté<sup>1)</sup>
- Augmentation de la dotation aux amortissements a/a en raison des dépenses d'investissement stratégiques continus et de l'acquisition de Ziplly Fiber
- Hausse des charges d'intérêts reflétant l'augmentation du niveau d'endettement moyen attribuable à Ziplly Fiber
- Absence d'ajustements fiscaux en 2026, ce qui se traduit par une pression de 2 ¢ sur le BPA ajusté a/a
- Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi relativement stable a/a

Le BPA ajusté pour 2026 reflète l'augmentation des immobilisations corporelles amortissables et la hausse du niveau d'endettement moyen attribuable à Ziplly Fiber

# Perspectives pour les flux de trésorerie disponibles

## Flux de trésorerie disponibles (en millions \$)



<sup>(1)</sup> En 2026, les flux de trésorerie disponibles ont été ajustés pour exclure les impôts payés sur les cessions importantes (aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles de 2025). Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

- Répercussions de la hausse a/a du BAIIA ajusté
- Diminution des indemnités de départ a/a
- Augmentation des intérêts versés a/a attribuable au niveau d'endettement moyen plus élevé lié à Ziplly Fiber
- Impôts payés stables ou légèrement en baisse
- Dépenses d'investissement de 2026 stables a/a à environ 3,7 milliards \$
  - Dépenses d'investissement au Canada à la baisse en raison du ralentissement du déploiement de la fibre
  - Dépenses annuelles de plus en plus affectées aux investissements stratégiques et aux initiatives de croissance
- Fonds de roulement relativement stable a/a
- Capitalisation des régimes de retraite essentiellement inchangée, étant donné l'avantage continu de la suspension des cotisations
- Flux de trésorerie disponibles après paiements au titre des obligations locatives correspondant au TCAC cible d'environ 15 % de 2025 à 2028 présenté lors de la Journée des investisseurs
  - Baisse a/a des paiements de capital au titre des obligations locatives

**Forte croissance des flux de trésorerie disponibles en 2026**  
Ratio de distribution largement à l'intérieur de la fourchette de 40 % à 55 % des FTD établie dans la politique

# Situation financière et de trésorerie

## Liquidités disponibles<sup>1)</sup>

**2,5 G\$**

dont 314 M\$ en trésorerie

\*Au 31 décembre 2025

## Ratio de levier financier net

**~3,8 fois**

\*Au 31 décembre 2025

## Ratio de solvabilité<sup>2)</sup>

**~123 %**

\*Total des régimes PD de BCE au 31 décembre 2025

- **Liquidités disponibles totalisant 2,5 milliards \$ et montant raisonnable d'emprunts venant à échéance en 2026**
  - Des débetures MNT de 750 millions \$ arrivant à échéance en 2026 ont été financées d'avance et remboursées par anticipation en 2025
- **Ratio de levier financier net stable a/a correspondant à 3,8 fois le BAIIA ajusté**
  - Acquisition à effet de levier nul pour Zippy Fiber
- **Diminution prévue du ratio de levier financier net en 2026 pour atteindre la cible de 3,5 fois à la fin de 2027**
  - Impôts en trésorerie d'environ 0,5 milliard \$ se rapportant à la vente de MLSE à payer au T1 2026
- **Excédent de solvabilité des régimes de retraite PD de 4,4 milliards \$**
  - Ratio de solvabilité bien supérieur à 105 %

<sup>1)</sup> Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

<sup>2)</sup> Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

**Nous mettons continuellement l'accent sur l'optimisation du bilan, tout en préservant une marge de manœuvre financière afin de financer nos priorités stratégiques**



# Objectifs financiers pour 2026

BCE	Orientation pour 2025	Résultats pour 2025	Orientation pour 2026
Croissance des produits	0 % à 2 %	0,2 %	1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	0 % à 2 %	0,7 %	0 % à 4 %
Intensité du capital <sup>1)</sup>	~15 %	15,1 %	<15 %
Croissance du BPA ajusté <sup>2)</sup>	(13) % à (10) %	(7,9) %	(11) % à (5) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles <sup>3)</sup>	6 % à 11 %	10,0 %	4 % à 10 %
Dividende annualisé sur actions ordinaires	1,75 \$	1,75 \$	1,75 \$

1) Pour 2026, nous prévoyons des dépenses d'investissement stables par rapport à 2025, ce qui donnera lieu à une baisse du ratio de l'intensité du capital.

2) Pour 2026, nous anticipons une baisse du BPA ajusté en raison d'une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges d'intérêts et d'une diminution des ajustements fiscaux.

3) Pour 2026, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté et la diminution des indemnités de départ donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles. En 2026, les flux de trésorerie disponibles ont été ajustés pour exclure les impôts versés sur les cessions importantes (aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles de 2025). Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

**Les objectifs financiers pour 2026 positionnent BCE en vue de la réalisation des aspirations définies pour 2028 lors de la Journée des investisseurs 2025**



# Principales hypothèses financières pour 2026

<b>BCE (en millions \$, sauf les données par action)</b>	<b>2025</b>	<b>2026P</b>
<b>Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	198	~195
<b>Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	102	~145
<b>Dotations aux amortissements</b>	5 238	~5 450 à 5 500
<b>Charges d'intérêts</b>	1 775	~1 850 à 1 900
<b>Taux d'imposition moyen effectif</b>	15,5 %	~26 %
<b>Participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC)</b>	54	~70
<b>Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	49	~35
<b>Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	59	~60
<b>Intérêts payés</b>	1 808	~1 925 à 1 975
<b>Impôt sur le résultat payé (après remboursements)<sup>1)</sup></b>	737	~650 à 750
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE</b>	929,1	~933
<b>Dividende annualisé par action ordinaire</b>	1,75 \$	1,75 \$

<sup>1)</sup> Compte non tenu des impôts payés sur les cessions importantes.

# Annexe

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

---

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS® de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

*Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans cette présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans cette présentation si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## **Mesures financières non conformes aux PCGR**

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

**Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans la présentation pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables sont présentées ci-après.**

### **Bénéfice net ajusté**

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts nets liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts nets liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Bénéfice net ajusté (suite)

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	594	461	6 305	163
Éléments de rapprochement :				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	147	154	517	454
(Profits nets) pertes nettes lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(2)	198	9	269
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	-	-	-	247
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(52)	1	(5 217)	(57)
Profits nets liés au remboursement anticipé de la dette	(46)	-	(249)	-
Perte de valeur d'actifs	40	4	1 027	2 190
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(38)	(99)	217	(467)
PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés	-	-	(8)	(26)
Bénéfice net ajusté	643	719	2 601	2 773

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit qui ne sont disponibles qu'à des fins prédéterminées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie	314	1 572
Équivalents de trésorerie	6	-
Placements à court terme	-	400
Montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances <sup>1)</sup>	700	700
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées <sup>2)</sup>	1 450	1 810
<b>Liquidités disponibles</b>	<b>2 470</b>	<b>4 482</b>

1) Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, 700 millions \$ étaient disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances, aux termes duquel nous avons emprunté 1 163 millions \$ US (1 594 millions \$ CA) et 1 112 millions \$ US (1 600 millions \$ CA) au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, respectivement. Les emprunts garantis par des créances sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

2) Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, respectivement, 1 450 millions \$ et 1 810 millions \$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 1 861 millions \$ US (2 550 millions \$ CA) et de 1 522 millions \$ US (2 190 millions \$ CA) au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### **Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives**

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives* n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les paiements de capital au titre des obligations locatives, les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme des indicateurs importants de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

En 2026, nous mettrons à jour nos définitions des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives afin d'exclure l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Ce changement n'a pas d'incidence sur les montants des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives présentés précédemment. Nous excluons cet élément parce qu'il pourrait avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et pourrait éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.

## Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

### Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

#### Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives (suite)

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives, sur une base consolidée.

(en millions \$)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 561	1 877	6 993	6 988
Dépenses d'investissement	(1 317)	(963)	(3 700)	(3 897)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(46)	(53)	(151)	(187)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(13)	(12)	(51)	(68)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	40	25	87	52
Flux de trésorerie disponibles	225	874	3 178	2 888
Paiements de capital au titre des obligations locatives	(248)	(270)	(1 127)	(1 142)
Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives	(23)	604	2 051	1 746

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Dette nette

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Au T1 2025, nous avons mis à jour notre définition de la dette nette pour inclure 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur. Ce changement n'a pas d'incidence sur les montants de la dette nette présentés précédemment. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation et 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation et compte tenu de caractéristiques structurelles, dont la priorité des paiements.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

(en millions \$)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Dette à long terme	34 904	32 835
Moins : 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur	(2 149)	-
Dette à court terme	6 155	7 669
50 % des actions privilégiées	1 644	1 767
Trésorerie	(314)	(1 572)
Équivalents de trésorerie	(6)	-
Placements à court terme	-	(400)
Dette nette	40 234	40 299

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

---

## **Ratios non conformes aux PCGR**

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

### **BPA ajusté**

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts nets liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

### **Ratio de distribution**

Le terme *ratio de distribution* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives, voir la section, *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

## **BAIIA ajusté et BAIIA ajusté de Bell SCT**

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Nous définissons le BAIIA ajusté de Bell SCT comme le BAIIA ajusté de BCE, moins le BAIIA ajusté de Bell Média.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente des rapprochements du bénéfice net et du BAIIA ajusté de BCE et du BAIIA ajusté de Bell SCT.

(en millions \$)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice net	632	505	6 514	375
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	147	154	517	454
Amortissement des immobilisations corporelles	1 002	933	3 861	3 758
Amortissement des immobilisations incorporelles	368	317	1 377	1 283
Charges financières				
Charges d'intérêts	453	431	1 775	1 713
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(25)	(17)	(102)	(66)
Perte de valeur d'actifs	40	4	1,027	2,190
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(52)	1	(5 217)	(57)
Autres (produits) charges	(102)	102	(287)	362
Impôt sur le résultat	201	175	1 193	577
BAIIA ajusté de BCE	2 664	2 605	10 658	10 589
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(151)	(169)	(782)	(758)
BAIIA ajusté de Bell SCT	2 513	2 436	9 876	9 831

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

---

## **Mesures de gestion du capital**

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers* des IFRS. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les IFRS ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

## **Ratio de levier financier net**

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

## **Mesures financières supplémentaires**

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans cette présentation si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

## **Indicateurs de performance clés**

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.